

Procès-verbal du Conseil de Faculté du 19 mars 2026

Membres présents : M. Olivier PLUEN (doyen) – Mme Julie TRAULLÉ – Mme Alexandra SERINET – Mme Camille DUPUY – Mme Victoire LASBORDES DE VIRVILLE – M. Laurent GODON – M. Thibault BARBIEUX – M. Robin MURACCIOLE (membre extérieur) – M. Pascal FOURNIER (membre extérieur) – Mme Leslie BOA – Mme Ophélie FRANCAERT – Mme Élodie GARRY – Mme Marion LEVRAUD – Mme Marine SEGUIER (étudiante) – M. Antoine THOMAS (étudiant) – M. Aurélien GUILLEMOT (étudiant) – M. Enzo FRENCH CANITROT (étudiant)

Membres avec procuration :

M. Jean-François BEYNEL (membre extérieur) donne procuration à M. Robin MURACCIOLE

Mme Nathalie MASSIAS (membre extérieur) donne procuration à M. Olivier PLUEN

M. Thierry VOITELLIER (membre extérieur) donne procuration à M. Pascal FOURNIER

Mme Lise CORNILLEAU donne procuration à M. Olivier PLUEN

Mme Sophie PETITRENAUD donne procuration à Mme Julie TRAULLÉ

M. Karim BELKHAMSA donne procuration à Mme Marion LEVRAUD

Mme Mathilde DA COSTA (étudiante) donne procuration à Mme Marine SEGUIER

M. Enzo FRENCH CANITROT (étudiant) donne procuration à M. Antoine THOMAS

Membres excusés : M. Jean-François BEYNEL (membre extérieur) – Mme Nathalie MASSIAS (membre extérieur) – M. Thierry VOITELLIER (membre extérieur) – Mme Lise CORNILLEAU – M. Jean-Baptiste DUDANT – M. Christophe HUE (membre extérieur) – Mme Sophie PETITRENAUD – M. Karim BELKHAMSA – Mme Mathilde DA COSTA (étudiante) – M. Enzo FRENCH CANITROT (étudiant)

Membres invités : Mme Béatrice BOISSARD – Mme Véronique MOREAU – M. Patrick HASSENTEUFEL – Mme Muriel CHAGNY – M. Jean-Luc PENOT – Mme Sarah VENEAU

Membres invités excusés : M. Raphaël MATTA-DUVIGNAU – Mme Bénédicte LAUMOND – Mme Nathalie WOLFF – Mme Philippine BLAJAN – Mme Pascale BERTONI – Mme Claire BOUGLÉ-LE ROUX – Mme Sandrine CLAVEL – Mme Céline BRACONNIER – Mme Clara BERNARD-XÉMARD – Mme Nadège REBOUL-MAUPIN – M. Franck MONNIER – M. Camille PEUGNY – M. Paul BRÉANT – Mme Sandrine HENAUT

M. le Doyen PLUEN ouvre la séance à 10h20.

Il procède aux salutations d'usage et renouvelle ses remerciements aux membres du Conseil de Faculté pour avoir pris le temps de se rendre disponibles, malgré l'emploi du

temps chargé des uns et des autres. Il souhaite également la bienvenue aux nouveaux élus étudiants.

Avant de dérouler l'ordre du jour, M. le Doyen fait un point sur les différentes procurations.

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

1- Approbation des procès-verbaux des Conseils de Faculté des 25 juin et 13 novembre 2025 et du Conseil de Faculté extraordinaire du 23 juillet 2025

M. le Doyen présente au préalable ses sincères excuses pour le report de l'approbation de ces procès-verbaux.

Puis, ayant demandé s'il y avait des demandes de modification, aucune remarque n'a été formulée.

Vote : à l'unanimité (moins 4 abstentions, de la part des nouveaux élus étudiants)

VOLET INSTITUTIONNEL

2- Information sur les nouveaux membres du Conseil de Faculté

M. le Doyen informe que Jean Baptiste DUDANT, professeur de Droit public et vice-doyen Recherche, a été élu en remplacement du Pr JACOB, qui a rejoint l'Université Paris I.

Ayant demandé s'il y avait des questions, aucune remarque n'a été formulée.

3- Information sur le renouvellement des représentants du Collège des usagers au sein du Conseil de Faculté

M. le Doyen énonce la liste des nouveaux membres élus étudiants.

Les élus étudiants titulaires :

- M. Antoine THOMAS
- Mme Marine SEGUIER
- M. Aurélien GUILLEMOT
- Mme Mathilde DA COSTA
- M. Enzo FRENCH-CANITROT

Et leurs suppléants :

- Mme Lynn BIDAUX
- M. Arthur DUSSABLY
- Mme Ashwini MANDJINY
- M. Nathan DELATAULADE DE LAAS
- Mme Lilia HAJJAJI

M. le Doyen félicite les étudiants élus et leur propose de prendre la parole afin de se présenter. Il propose également de programmer une réunion avec le Pr TRAULLÉ, vice-doyen Affaires académiques & Relations Paris-Saclay, pour évoquer le fonctionnement des instances.

Les étudiants s'étant présentés, M. le Doyen fait un point sur les associations agréées de la Faculté, qui en compte actuellement neuf :

- Clinique Juridique des Yvelines
- BDE Impulsion
- Juristribune
- Parlement des Étudiants - Versailles
- Lex Muse
- Animus Corporis
- Association du Master 1 Droit des Affaires Paris-Saclay UVSQ (AM1DAF)
- Association du Master 2 Structures et Techniques Juridiques des Affaires de l'Université Paris Saclay UVSQ (AMSTJA)

Il indique également qu'un projet de création d'une association des doctorants en droit est en cours. Cette initiative, soutenue par les laboratoires, le Décanat et les vice-présidents Vie étudiante de l'Université, est jugée très positive pour renforcer la cohésion et soutenir le travail des doctorants, ainsi que pour établir des liens avec les associations d'étudiants de Licence et Master.

M. le Doyen ayant demandé s'il y avait des questions, le Pr TRAULLÉ se demande si les élus étudiants ont un sujet en particulier à partager.

Mme SEGUIER et M. THOMAS évoquent les difficultés liées à l'absence de pause méridienne, en raison des cours, et proposent d'en créer une.

Dans la continuité des échanges, Mme SEGUIER évoque l'idée d'organiser une cérémonie de remise de diplômes pour les étudiants de Licence 3.

S'agissant du premier sujet, le Pr TRAULLÉ précise que la question a déjà été étudiée avec M. VÉZINAT, ancien élu étudiant, et qu'ils étaient arrivés à la même conclusion : le projet n'est pas réalisable en l'état. Elle invite néanmoins les intéressés à se rapprocher des gestionnaires des emplois du temps afin d'obtenir davantage d'informations sur les contraintes qui empêchent sa mise en œuvre.

Mme BOISSARD prend ensuite la parole pour soulever le problème de l'horaire de début des cours et s'interroge sur la possibilité de le décaler.

En réponse, Mme Sarah VENEAU indique que les gestionnaires des emplois du temps essayent de répondre aux contraintes de tous les enseignants, mais que le nombre insuffisant de salles ne permet pas d'y répondre de manière pleinement satisfaisante.

M. le Doyen ayant demandé s'il y avait d'autres questions, aucune remarque n'a été formulée.

4- Information relative aux *Graduate Schools* Droit et Sociologie & Science politique, et à la construction Paris-Saclay

M. le Doyen et le Pr HASSENTEUFEL, directeur de la *Graduate School* Sociologie & Science politique, font un point concernant l'évolution de la construction Paris-Saclay, qui se dirige désormais vers une « Alliance » entre l'Université Paris-Saclay périmètre employeur, l'UVSQ et l'Université d'Évry Paris-Saclay. Une convention est en cours de préparation entre les trois établissements.

Le Doyen et le Pr HASSENTEUFEL font ensuite chacun le point sur la situation de, respectivement, la *Graduate School* Droit et la *Graduate School* Sociologie & Science politique, et soulignent que des élections destinées à renouveler leurs conseils sont prévues au mois d'avril.

M. le Doyen ayant demandé s'il y avait des questions, Mme SEGUIER et M. THOMAS évoquent la difficulté d'accès aux ressources des bibliothèques universitaires, avant de souligner que M. DE LATAULADE DE LAAS, vice-président étudiant de l'Université, remontera le problème à la présidence.

En l'absence d'autre intervention, M. le Doyen propose de passer au point suivant.

VOLET FINANCIER

5- Présentation du budget 2026

Ne disposant pas à ce stade de tous les éléments pour permettre une présentation complète, Mme Véronique MOREAU, responsable financière de la Faculté, présente les grandes lignes du budget 2026.

À l'occasion de son intervention, elle informe le Conseil que la Faculté souffre d'un manque de surveillants pour assurer les surveillances d'examen, d'où la nécessité de recourir à des vacataires. Elle propose à cet égard de solliciter des doctorants, voire des étudiants de master. Une fiche de recrutement va être préparée en vue de sa diffusion.

M. MURACCIOLE suggère, pour sa part, de solliciter les juridictions et le Barreau.

Mme MOREAU rappelle ensuite l'importance de la Formation continue, qui contribue à nourrir les ressources propres de la Faculté. Elle souligne par ailleurs que l'IEJ est entièrement autofinancé grâce aux droits d'inscription.

Le Pr GODON et Mme LASBORDES DE VIRVILLE évoquent le problème récurrent des actes de fraude, notamment liés aux nouvelles technologies, lors des examens, et sur la nécessité de d'envisager des solutions et leur financement.

M. Le Doyen suggère de réfléchir à la question, le recours aux brouilleurs étant interdit en l'état du droit.

VOLET RESSOURCES HUMAINES

6- Schéma d'emploi (Comité de sélection, Concours BIATSS...)

M. le Doyen indique que l'équipe des enseignants-chercheurs va légèrement se renforcer, à la suite du précédent dialogue de gestion, avec notamment la création d'un poste supplémentaire en Droit privé.

S'agissant des agents BIATSS, une responsable administrative devrait prendre ses fonctions en juin. Il annonce également le départ de M. Bréant, responsable du Service intérieur, récemment nommé conseiller de prévention adjoint de l'Université. M. Bréant, qu'il remercie sincèrement, continuera toutefois d'assurer ses fonctions dans l'attente de son remplacement effectif.

Mme MOREAU complète l'intervention, à propos des agents BIATSS, en précisant que des concours de catégorie B ont été ouverts afin de permettre la titularisation des collègues contractuels qui le souhaitent.

M. le Doyen souligne à cet égard l'importance de la fidélisation des agents, avec la nécessité de favoriser leur progression.

VOLET FORMATION

7- Vote sur les maquettes de la LAS Droit sur les trois années de Licence

Le Pr TRAULLÉ informe le Conseil que le ministère a demandé la réouverture de la Licence Accès Santé (LAS).

Après avoir présenté le détail de la maquette, elle souligne les conséquences de cette réouverture sur l'application Parcoursup : cela représente environ 800 dossiers supplémentaires à traiter, pour seulement 25 places disponibles en LAS.

M. le Doyen ayant demandé s'il y avait des questions, aucune remarque n'a été formulée.

Vote : à l'unanimité

8- Vote sur les maquettes de la Licence 1 droit, parcours remédiation dans le cadre de l'accréditation 2026/2031

Le Pr TRAULLÉ indique que ce point concerne la correction d'une erreur matérielle dans la maquette de la Licence 1 Droit, parcours remédiation, et propose de voter la maquette corrigée.

M. le Doyen ayant demandé s'il y avait des questions, aucune remarque n'a été formulée.

Vote : à l'unanimité

9- Vote sur les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (ci-après MC2C) pour les diplômes d'accès aux études universitaires (DAEU A)

M. PENOT, chargé de mission Formation continue et Francophonie, précise qu'il s'agit simplement d'actualiser les modalités de contrôle des connaissances ainsi que les conditions au DAEU.

M. le Doyen ayant demandé s'il y avait des questions, aucune remarque n'a été formulée.

Vote : à l'unanimité

10- Vote du calendrier DAEU A – année universitaire 2026-2027

M. PENOT indique que les cours du DAEU débutent au mois de septembre, ce qui correspond au lancement de la nouvelle année universitaire. Le calendrier universitaire reste d'ailleurs similaire, que ce soit au Cameroun ou au Maroc.

M. le Doyen ayant demandé s'il y avait des questions, aucune remarque n'a été formulée.

Vote : à l'unanimité

M. le Doyen demande à M. PENOT de conserver la parole, afin de présenter dans les grandes lignes le nouveau consortium international mis en place par l'Université.

M. PENOT explique que la stratégie de l'Université consiste à créer un consortium d'établissements. Celui-ci regroupera des universités de pays francophones, comme la Roumanie, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, ou le Burkina Faso. L'objectif de ce consortium est de permettre aux établissements membres d'échanger entre eux, dans le cadre d'un réseau multi-circulaire. L'idée est également de contribuer au rayonnement et au

développement de la marque « Versailles », tout en mettant en avant la Faculté qui se trouve ici en première ligne.

VOLET CONVENTION

11- Vote sur le renouvellement de la convention Manager stratégique de protection sociale EN3S UCANSS

M. PENOT rappelle que cette convention existe depuis dix ans au sein de l'UVSQ. Elle a été mise en place avec l'École nationale supérieure de la Sécurité sociale (EN3S). Il s'agit d'un Master destiné aux professionnels des CAF, du CNAM, de l'URSSAF, ainsi qu'à toute personne souhaitant se former dans ce domaine. Ce diplôme constitue également une source de revenus pour l'Université.

M. le Doyen ayant demandé s'il y avait des questions, aucune remarque n'a été formulée.

Vote : à l'unanimité

VIE FACULTAIRE

12- Point d'information en matière de santé

M. le Doyen informe le Conseil qu'une réunion s'est récemment tenue avec le Service de santé étudiante (SSE). Il est prévu qu'une antenne de ce service soit installée au sein de la Faculté d'ici à la rentrée 2026-2027. Une infirmière sera présente trois jours par semaine et un médecin interviendra ponctuellement. D'autres professionnels de santé, tels qu'une diététicienne, une sophrologue ou un psychologue, pourront également être amenés à intervenir de manière occasionnelle.

Les médecins ont également exprimé le souhait de recevoir chaque année l'ensemble des étudiants de première année dans le cadre d'une visite médicale obligatoire. La salle 110 sera réaménagée afin d'accueillir l'infirmière et le médecin. La salle 108, quant à elle, devrait être aménagée en espace de travail silencieux, tout en étant rendue plus conviviale pour les étudiants.

M. le Doyen propose enfin de mettre à disposition des étudiants des casiers contenant des fruits et légumes, afin de soutenir ceux qui pourraient connaître une baisse d'énergie en début de journée. Cette proposition a été bien accueillie par le SSE.

Mme Véronique MOREAU informe que des formations aux premiers secours sont prévues. Trois collègues y sont inscrits, parmi lesquels figurent également des enseignants-chercheurs.

13- Point d'information en matière d'évènements

M. le Doyen rappelle qu'il existe un certain nombre d'événements intéressant ou susceptibles d'intéresser la Faculté. Il évoque notamment la prochaine Nuit du droit, qui sera portée, comme chaque année, en lien avec les différents partenaires du territoire (juridictions, Barreau).

M. Robin MURRACIOLE précise toutefois que cet événement doit encore être confirmé du fait du retrait de la secrétaire générale de la Nuit du droit.

M. le Doyen cite également d'autres événements, parmi lesquels la Fête du droit, organisée par la Conférence des doyens, ainsi que le « Prix Droits et Arts », qui vise à mettre en valeur des œuvres artistiques.

Il mentionne par ailleurs le Festival de la bande dessinée, organisé à la Faculté des Sciences humaines et sociales de l'UVSQ, qui se tient ce jeudi 19 mars 2026.

Enfin, il rappelle que la rentrée solennelle de la Faculté revêtira un caractère particulier cette année, puisqu'elle marquera le 30^e anniversaire de celle-ci.

M. le Doyen ajoute un mot concernant le « Passe culture », dispositif conçu par Mme WOLFF, vice-doyen Culture, Société et Vie étudiante, qui mérite d'être amélioré. Il s'agirait, entre autres, d'insister sur la prise en compte de la dimension recherche. L'outil pourrait ainsi évoluer vers un « Passe recherche et culture ».

M. le Doyen ayant demandé s'il y avait des questions ou d'autres sujets à aborder, M. MURACCIOLE informe le Conseil de l'organisation par la Cour d'appel d'un colloque consacré à l'État de droit et aux menaces auxquelles il est confronté. Celui-ci se tiendra le 17 avril 2026 au Théâtre Montansier de Versailles.

M. le Doyen ayant demandé s'il y avait des questions, aucune remarque n'a été formulée.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Doyen lève la séance à 13h00.